



EPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de LEYNES

Procès-verbal de la séance du 21 juillet 2023

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AUBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Véronique RIGAULT ; Aymeric THILLET ; Christophe WUYLSTEKER ;

Absent : Aucun

Excusé : Roger VARGAS

Représenté : Aucun

Secrétaire de séance : Isabelle DE GROOTE

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal précédent
3. Délibération procédure d'abandon des tombes au cimetière
4. Délibération secours exceptionnel à une famille dans le besoin
5. Délibération demande DETR pour les menuiseries façades Mairie/Ecole
6. Délibération subvention Biojoleynes
7. Délibération Décision Modificative
8. Compte rendu de réunions
9. Informations et questions diverses

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Isabelle DE GROOTE est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal précédent

Après présentation, le procès-verbal du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

3. Délibération procédure de reprise des concessions du cimetière en état d'abandon

Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon avait été ouverte par voie de délibération mais n'a jamais fait l'objet d'une délibération de clôture. Pour se mettre en conformité le Conseil Municipal doit réouvrir une procédure afin de la mener à terme.

Approuvé à l'unanimité

4. Délibération secours exceptionnel à une famille leynoise dans le besoin

Monsieur le Maire fait part des difficultés financières d'une famille liées à la maladie grave d'un de ses enfants fréquentant le RPI de Leynes/Chânes/Chasselas. Après concertation de la commission CCAS, il est proposé au conseil municipal le versement d'une aide financière à la famille en fonction de ses besoins. Une réserve de 2000€ sera dégagée du budget de la commune.

Adopté à l'unanimité

5. Délibération demande DETR pour les menuiseries façades Mairie/Ecole

Les fenêtres de la façade Sud du bâtiment communal (mairie, école) sont à rénover suite au constat d'infiltrations d'eau, de déperdition de chaleur et d'énergie.

Afin de financer ce projet d'un montant estimé à 20 666.35 € HT, Monsieur le Maire souhaite solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Cette aide financière peut représenter jusqu'à 30 à 35% du montant des travaux engagés.

Adopté à l'unanimité

6. Délibération subvention Biojoleynes

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention émanant de l'association leynoise, la Biojoleynes.

Il a été rappelé que les associations doivent faire parvenir chaque année leur bilan financier annuel, leur projet de manifestations ainsi que leur budget prévisionnel afin de prétendre à une subvention communale. Ceci avant le 15 octobre de l'année en cours. Un courrier sera envoyé à toutes les associations locales.

Concernant la Biojoleynes tous les documents ont été envoyés.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention de 100€.
Adopté à l'unanimité.

7. Délibération Décision Modificative

A la demande du Service de Gestion Comptable Mâcon, des opérations de 2019 et 2020 doivent être régularisées. En effet des versements d'acomptes pour des travaux ont été faits sans jamais être soldés au niveau comptable.

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313 (041)	Constructions	54999.95	
238 (041)	Avances commandes immo corporelles		54999.95
TOTAL :		54999.95	54999.95
TOTAL :		54999.95	54999.95

Adopté à l'unanimité

8. Compte rendu de réunions

12/06 et 17/06 Réunion CCJ .Préparation du jeu de piste du 01/07 finalement annulé pour cause de météo défavorable. Bilan de la saison 2022/2023. On peut déplorer le manque d'engouement des enfants par rapport à leur engagement initial. Les élus feront le maximum pour remotiver les jeunes dès la rentrée de septembre.

14/06. M. le Maire et ses adjoints ont reçu une étudiante en architecture, stagiaire au Grand Site. Elle a pour mission de réaliser des carnets d'observations du patrimoine architectural de la commune.

14/06. Réunion SIVOM. Modifications de poste, modifications temps de travail, clé de répartition pour les travaux voirie sous marché public.

Discussions sur le recrutement dès la rentrée scolaire 2023 d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) pour l'accompagnement d'un enfant lors de la pause méridienne (cantine).

20/06 Conseil d'école RPI Leynes-Chânes-Chasselas. Effectif en hausse avec 107 enfants prévus à la rentrée scolaire 2023 contre 100 en septembre 2022. Activités communes, rencontre sportive « vélo », défis sportif USEP en équipe classes de Leynes et Chasselas. Chaque institutrice a fait le compte rendu des projets de classe.

26/06. M. le Maire et ses adjoints ont reçu en mairie M. SYLLA, auteur de la publication des « cahiers de Solutré ». Cette réunion avait pour objet de recueillir des éléments sur le patrimoine immobilier et immatériel de la commune afin d'élaborer un ouvrage sur Leynes. Des contributeurs seront sollicités.

26/06. Commission Tourisme et Communication. Organisation de la 1^{ère} foire des brasseurs à Leynes le dimanche 1^{er} octobre 2023. Cette manifestation sera nommée « ça brasse à Leynes » avec animation musicale et buvette «snacking».

28/06. A la demande de la municipalité, Mme Karen CLIVIO-FONTANY Directeur Général de MACON-HABITAT, accompagnée de son Directeur relation Clientèle, M. Sébastien BUCHET sont venus faire le point sur les logements du Creux du Vic.

Thèmes abordés :

- Bail emphytéotique jusqu'au 31 mai 2049. Durant cette période le bailleur dispose de l'ensemble des droits d'un propriétaire.
- Pas de privatisation des parties communes (ex. construction de terrasse interdite, tolérance toutefois concernant l'aménagement de jardins et jardinets à proximité immédiate de l'immeuble).
- La voirie est propriété de MACON HABITAT, l'entretien reste à sa charge.
- L'entretien des escaliers menant au parking de la salle communale reste à déterminer.

28/06. Réunion CCAS. L'objet de cette réunion était l'organisation de la journée du repas des anciens le 3 décembre et la possibilité d'un soutien financier à une administrée pour enfant malade.

29/06. Réunion avec l'Education nationale et les Maires de Leynes et Chasselas pour le recrutement d'une AESH

30/06. Soirée restitution des tablettes prêtées par l'Education nationale aux enfants de l'école maternelle en présence des parents. Ce prêt de tablettes a permis à chaque élève de raconter une histoire d'après les « boîtes à histoires » construites par chacun.

04/07. Réunion SIVOM pour préparation des travaux de voirie.

04/07. Réunion avec le Centre de Secours de MACON et les Maires des Communes, qui avait pour objet la recentralisation du métier des sapeurs-pompiers et la prévention des feux de forêts.

05/07. M. BRAZIER Thomas de la Poste est venu en mairie pour évoquer les possibilités de financement dont la poste dispose pour les travaux de la salle polyvalente.

06/07. Réunion des trois communes signataires de la convention bibliothèque (Leynes/Chânes/ Saint Vérand) et des bénévoles.

Création du comité de gestion composé d'élus de chaque commune et de bénévoles

10/07. Rendez-vous avec la maman dans le besoin suite à l'état de santé de son fils. Evocation des différents problèmes financiers qui l'ont conduite à demander une aide financière.

10/07. Rencontre en mairie avec des administrés souhaitant créer une association pour la sauvegarde de l'église Saint Vital (organisation de diverses manifestations).

12/07. M. GILERON de l'A.T.D. est venu en mairie, à la demande de M. le Maire, pour poursuivre le dossier de réhabilitation de la salle polyvalente.

18/07. M. le Maire et le président du SIVOM ont reçu pour un entretien, l'AESH intéressée pour accompagner une élève handicapée lors de la pose méridienne à la cantine scolaire.

19/07. Réunion CCAS

- Choix du traiteur et du menu pour la journée du 3 décembre 2023
- Compte rendu de la rencontre de Mr le Maire avec une maman dont l'enfant malade, nécessite des soins onéreux.

10. Information

- L'association sportive leynoise souhaite relancer ses activités. Une réunion est organisée le mardi 1er août 2023.
- Points sur les travaux en cours :
 - ✓ travaux de peinture dans la salle de classe
 - ✓ changement de chaudière dans un des logements communal
 - ✓ réfection de l'électricité dans l'autre logement communal
- Information du Préfet sur l'état de catastrophe naturelle. Les dégâts provoqués par le vent et la grêle sont exclus du champ de la garantie « catastrophe naturelle » Ces dommages sont couverts par les contrats d'assurance au titre de la garantie « Tempête, Neige et Grêle ».
- Mise à jour de la commission chargée du contrôle de la liste électorale.

11. Questions diverses

- La question est posée pour le remplacement de l'entourage des bacs collectifs des ordures ménagères dont la plupart sont très endommagés.
- Il manque toujours une grille de la chambre téléphonique située le long de la route du Bois de Leynes.

Séance levée à 22h15

Prochain conseil 22 septembre 2023